



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E18319

VALABLE JUSQU'AU 22/03/2024

ÉDITÉ LE 07/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/01/2000
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 19/01/2000
50 000

Raison sociale : CLIM LAMBERT

472 RUE DE BETHEMONT
78630 ORGEVAL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 429018260

Téléphone : 01 39 75 59 31
Portable :

Fax : 01 39 75 22 11

Siret : 429 018 260 00019

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2107246

Site Internet :

E-mail : contact@climlambert.com

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 147615323

Responsabilité légale :

LAMBERT CHRISTOPHE CO-GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 147615323

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Effectif moyen : 23

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	23/03/2021
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	23/03/2021
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	23/03/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	23/03/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	23/03/2021
o Ventilation mécanique	23/03/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.